

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Révocation de la ZCP-260

Aujourd’hui, l’Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA) a révoqué la ZCP-260 dans Lanaudière par le retrait de la zone sécurité qui était en vigueur depuis environ 2 semaines. Par conséquent, il n’y a plus aucune zone de contrôle de l’influenza aviaire en vigueur au Québec.

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l’ACIA sur les cas d’influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au lien suivant.

Avec l’amorce des migrations printanières d’oiseaux sauvages, l’EQCMA en appelle à la vigilance de tous pour une application rigoureuse des mesures de biosécurité à la ferme. Les protocoles de biosécurité de l’EQCMA peuvent être consultés sur son site internet au [lien suivant](#).